

EDITORIAL



Vincent Hoffmann-Martinet

Rentrée des classes

Il fut un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître où, dans la grille des programmes de télévision de service public, existait une émission intelligente, produite par une grande professionnelle que les autres médias commençaient à nommer la « reine Christine » et dont le mari n'était pas encore ministre. Cette émission intitulée « Qu'avez-vous fait de vos vingt ans » conjugait aussi bien les images d'archives, les engagements de jeunesse et la petite musique douce amère d'un « Je me souviens » que n'aurait pas renié le grand Georges Pérec.

Pourquoi faut-il que les retours de vacances soient ainsi propices aux nostalgies évocatrices d'un passé plus ou moins éloigné ? Peut-être parce qu'ils nous ramènent tous aux rentrées des classes de notre enfance, aux cartables flambant neufs ou usés, aux retrouvailles et aux petites et grandes angoisses de la nouveauté. Celles où se mélangent la fierté et la peur. Ne nous y trompons pas : ce sentiment d'incertitude, ce moment où tout semble suspendu avant que les aikidokas ne s'engagent l'un contre l'autre, cette somme de questions sans réponses, tout cela ne disparaît pas au fil du temps et des années. Et c'est tant mieux car là se trouve sans doute ce que dans les romans on nomme les « rebondissements ».

À toutes celles et tous ceux qui, pour la deuxième ou troisième fois vont franchir le seuil de Sciences Po Bordeaux (après y être venu une première fois parmi plus de 4 000 candidats lors des épreuves d'entrée de mai et juin derniers), je veux souhaiter un très bon début de parcours dans

Suite en page 2 >>>

DOSSIER

Les métiers du Secteur public, hors-concours **administratif** La vocation publique



Les métiers du secteur public se divisent, schématiquement, en deux grandes catégories.

D'un côté, on recense, 5,2 millions de fonctionnaires qui travaillent au sein des trois fonctions publiques : la fonction publique d'État, la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière. Ces postes sont accessibles quasi-uniquement sur concours, et se caractérisent par la sécurité de l'emploi et un statut général.

De l'autre, on regroupe l'ensemble des salariés qui exercent, sous des

statuts très différents, des missions de service public dans des organisations, institutions, entreprises, aux statuts juridiques eux-mêmes très diversifiés. Cette grande hétérogénéité rend de plus en plus complexe l'identification du « secteur public ». Elle lui confère parallèlement une richesse et une attractivité jusqu'alors inconnue, accroissant ainsi son potentiel en terme d'opportunités de carrières.

Sciences Po Bordeaux forme des étudiants qui, selon leur cursus ou leur goût personnel, s'orientent vers ce

monde du « secteur public », dans l'une ou l'autre des deux catégories évoquées.

Devant l'ampleur du sujet, Extension[S] se propose d'aborder la question en deux parties, en commençant dans son numéro 18 par les métiers du secteur public hors concours administratif. La seconde partie de ce dossier, consacrée, plus spécifiquement, aux métiers de la fonction publique accessibles par les concours, paraîtra dans la prochaine livraison du magazine de Sciences Po Bordeaux, au début de l'année 2008.

□ □ Suite en page 3 >>>

Sommaire

Les métiers du Secteur public,
hors-concours administratif
La vocation publique

Pages 1/3/4/5

« Et pourtant, elle tourne »

Page 9

Rencontres : Chauds, chauds, les marrons chauds !

Page 10

Plus values : Vincent Hoffmann-Martinet

Page 11

et aussi...

CHRONIQUE : L'omniprésent et la « question sociale » omniprésente

Page 2

TRAJECTOIRE : HUGUES MOUTOUH

Page 12

Un parcours au crible
L'autre parcours sportif

Page 8

EDITORIAL
SUITE...

notre établissement. Ils sont nombreux à devoir vivre au moins cinq années désormais dans nos murs, avec des « mobilités » que certains ont déjà dans la tête.

Pour que tous ceux-là et tous les autres (les plus anciens) puissent vivre une scolarité dense et riche, pour qu'ils considèrent, plus tard, ne pas avoir « rien fait de leur vingt ans », l'année universitaire a débuté depuis quelques semaines désormais. Les personnels administratifs, enseignants, enseignant-chercheurs, chercheurs et techniques de Sciences Po Bordeaux n'ont pas « soufflé » plus d'un mois pour œuvrer au bon lancement de cette nouvelle année. Et ils n'ont pas été les seuls dans ce cas puisqu'une loi portant réforme de l'Université en France a même été adoptée lors de la session extraordinaire du Parlement pour être promulguée le 10 août 2007.

Comme il l'a souhaité et s'en est expliqué dans ces colonnes, mon prédécesseur Robert Lafore, à qui je tiens à rendre encore ici hommage, a rendu les « clefs » de notre institution au début de cette année universitaire, en septembre 2007. Son bilan est impressionnant et marquera durablement la vie de notre institution. Il m'appartient donc, en quelque sorte, de reprendre le témoin en inaugurant ma première rentrée à vos côtés. D'une certaine façon nous « rentrons » ensemble dans le vif du sujet.

L'air du temps n'est pas du tout à l'évocation émue des rentrées d'hier, comme autant de « marronniers ». Le renforcement de la performance d'un établissement comme le nôtre nécessite une présence constante dans les instances nationales et locales, universitaires et autres. Il faut multiplier les participations et les engagements dans des institutions de coopération interuniversitaires, disciplinaires et interdisciplinaires, sans toujours connaître d'ailleurs leur devenir. Mais il est des trains qu'il ne faut pas manquer, sous peine de demeurer à quai, sans grand avenir. Je suis persuadé que tous ceux qui, à un titre ou à un autre, travaillent et étudient à Sciences Po Bordeaux n'ont aucune envie de prendre le train suivant, celui qui arrive toujours trop tard. Alors souhaitons-nous, tout simplement et mutuellement, « bon voyage ». ■

Vincent Hoffmann-Martinot

L'omniprésident et la "question sociale" omniprésente

Un train de réformes lancé...

Le programme du « candidat Sarkozy » comportait, comme il se doit, des engagements concernant la politique sociale qu'il entendait suivre. Dans la thématique générale de la « réforme » tous azimuts, la ligne stratégique en la matière tournait autour du « travailler plus pour gagner plus » et de « la réhabilitation de la valeur travail ». Sous ces bannières mobilisatrices, il fallait sans doute comprendre que le « social », sous ses deux versants liés que constituent le droit du travail et la protection sociale, était jusque-là un facteur d'atonie de l'économie et de blocage de la société. Accessoirement, le « social des marges », sous les espèces de la délinquance et des « banlieues difficiles », relevait d'un traitement de choc.

Une saison plus tard et après une session extraordinaire du Parlement, trois lois ont été publiées. Un premier texte renforce la répression de la délinquance, notamment juvénile, en instituant des « peines planchers » pour les récidivistes. Une autre loi, résultat d'un engagement ferme du candidat, a aménagé à nouveaux frais le droit de grève dans les transports publics pour assurer leur continuité ; derrière la volonté affirmée de garantir enfin les intérêts des usagers, certains mauvais esprits y ont vu un moyen d'anticiper les futurs et probables mouvements sociaux. Enfin, troisième texte au contenu hétéroclite, a été adoptée une « loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat ». Pour le pouvoir d'achat le texte restitue des ressources à certains ménages (réforme des droits de mutations et de succession, exonérations fiscales pour les heures supplémentaires et le logement, bouclier fiscal). Pour favoriser le travail, on libère les heures supplémentaires et on crée un nouveau « revenu de solidarité active » pour inciter les bénéficiaires de certains minima sociaux à reprendre un emploi. Au résultat, un texte dont la pente macro-économique dominante est tournée vers la demande (pour l'offre,

une petite mesure pour inciter aux investissements dans les PME) et dont le versant social, plus modeste, emprunte le chemin connu de la baisse des charges de façon à favoriser l'activité.

... sur une voie encore en travaux !

Par ailleurs trois chantiers sont peu ou prou ouverts : la « réforme des régimes spéciaux », la « TVA sociale » et enfin « la modernisation du marché du travail ».

Question à haute intensité conflictuelle, les régimes spéciaux devraient être alignés sur le régime « fonctionnaire », lui-même aligné, bien que partiellement encore, sur le régi-



me général. Alors que ces derniers assurent des avantages indéniables par rapport au droit commun et bénéficient de la compensation en provenance d'autres régimes, l'alignement des régimes spéciaux ne peut passer pour une solution d'ensemble au problème de financement des retraites ; la question est ici essentiellement politique et éthique, si l'on veut bien entendre par là que tout système de protection sociale, puisqu'il suppose une certaine « solidarité », impose qu'on l'établisse sur des normes de justice reconnues.

L'invitée surprise de la campagne électorale, écartée provisoirement par la création d'une commission, a été la TVA sociale. Il s'agit là du problème structurel fondamental de la protection sociale. Essentiellement assis sur les salaires via les cotisations salariales et bien que partiellement fiscalisé, le modèle français d'assurances sociales passe pour un

des freins principaux à la création d'emplois (d'où l'exonération de charges sur une part de plus en plus large des salaires et la substitution au salaire de la rémunération en capital) et comme un des facteurs expliquant le déficit de compétitivité de l'économie. Le basculement de tout ou partie du financement des salaires vers la consommation reste une mesure discutée et rares sont ceux qui la soutiennent sans réserves ; on en pèse les avantages – faire contribuer les importations et accroître les ressources – et les inconvénients – risques inflationnistes, caractère anti-redistributif.

Enfin, dotée d'une portée structurelle considérable en théorie, la « modernisation du marché du travail » a été lancée par le gouvernement qui, dans un premier temps, s'est tourné vers les partenaires sociaux. Les négociations concernent à la fois les contrats de travail, l'assurance chômage et la gestion du marché de l'emploi. Les syndicats n'étant pas d'accord sur le diagnostic, on peut douter qu'une sortie par le haut soit possible avec une totale reconstruction des institutions salariales par les acteurs eux-mêmes. Le gouvernement, qui les contraint à un délai très court pour y parvenir, pourra-t-il y réussir ? Bien plus probablement, des adaptations à la marge interviendront, avec de nouveaux contrats s'ajoutant à l'existant et quelques adaptations du système ANPE-Unedic ; le tout avec des possibles soubresauts de la rue.

Le chemin parcouru est somme toute modeste. Le principal reste à faire et ce sont les questions du financement de la protection sociale ainsi que la réforme des institutions salariales qui en constituent le noyau dur. À défaut d'être chaude, la rentrée sociale devra être très studieuse si l'on veut faire avancer de tels chantiers. ■

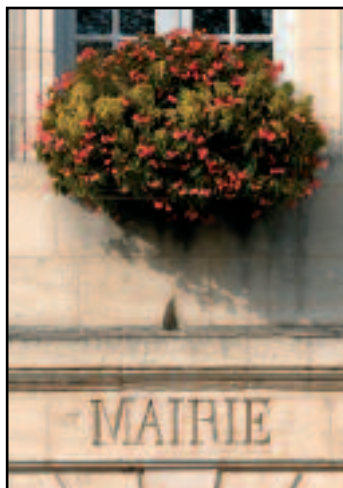
Robert LAFORE

Directeur honoraire
de Sciences Po Bordeaux
Responsable du parcours de Master
Gouvernement des Institutions
et des Politiques Sociales

suite de la page 1

Les métiers du Secteur public,
hors-concours **administratif**
la vocation publique

Qu'est-ce qu'on entend par secteur public, hors fonction publique ? Christian Fillatreau, directeur général adjoint de l'Institut Bergonié, professeur associé à Sciences Po Bordeaux et responsable du parcours "Gestion des ressources humaines en secteur public" (lire encadré) s'essaie à une définition courte et précise. *"On peut dire qu'il s'agit de l'ensemble des établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), des organisations et des établissements de droit privé à but non lucratif qui participent à une mission de service public, de manière statutaire ou non. On peut intégrer, notamment, dans ce périmètre des structures associatives, le secteur mutualiste et celui de l'action sociale et sanitaire"*. On y trou-



ve donc une population qui travaille aussi bien dans les grandes entreprises de service public (SNCF, EDF, GDF, RATP), que dans les collectivités locales et territoriales ou les grandes organisations nationales et internationales, dans des agences, des associations... Ces salariés sont employés dans le cadre d'un CDI ou d'un CDD et bénéficient de rémunérations et d'avantages très différents de l'un à l'autre.

Un choix subi par certains, voulu par d'autres

On peut s'interroger sur le choix des salariés de ces structures qui œuvrent pour « le service public » sans bénéficier, en contrepartie, du statut de fonctionnaire. *« Certes, il y a ceux qui n'ont pas réussi leur concours*



Le Service public en zone rurale : un défi majeur

ou qui ont refusé l'idée de quitter leur région. Mais ce serait une erreur de raisonner par défaut car, pour de nombreuses personnes, le choix s'avère réfléchi et non subi » poursuit Christian Fillatreau. Ce dernier précise sa pensée : *"nombre de conventions collectives du secteur public sont en effet plus attrayantes que l'un ou l'autre des statuts de la fonction publique. Elles s'avèrent dans les faits tout aussi protectrices que ces derniers, en termes de sécurité d'emploi. Mais elles introduisent en sus des systèmes de valorisation de gestion de carrières sensiblement plus lucratives que la fonction publique*

qui, de plus, ne répond pas à toutes les aspirations" poursuit le directeur général adjoint de l'Institut Bergonié. Ainsi, les fonctions de contrôleur de gestion n'existent pas sur le plan statutaire au sein de la fonction publique.

Une question d'image

Le dernier facteur qui peut jouer en faveur du secteur public hors-concours tient à l'image du fonctionnaire qui, au-delà des stéréotypes grossiers, se heurte à une

contradiction forte. *« Les étudiants de Sciences Po qui se destinent à une carrière "dans le public" sont, pour la plupart, sincèrement motivés par la noblesse des fonctions de serviteur de l'État »* observe Christian Fillatreau. Mais certains d'entre eux se heurtent à l'image négative d'une fonction publique « enkystée » dans une hiérarchie pesante et une organisation paralysante. Pour ces profils, un secteur privé à vocation publique constitue un bon compromis. *« C'est une ligne de crête possible, d'autant que les passerelles d'un monde à l'autre sont multiples »* ajoute, in fine Christian Fillatreau. ■

Christian Fillatreau : l'expérience de la gestion des ressources humaines en secteur public



Christian Fillatreau, diplômé de Sciences Po Bordeaux en 1977, directeur d'hôpital successivement au sein de 3 établissements, les CH de Brive, CHU de Tours et Bordeaux, est actuellement directeur général adjoint de l'Institut Bergonié, à la tête duquel se trouve le Pr Josy Reiffers, professeur des universités – praticien hospitalier, ancien président de l'Université Victor Segalen-Bordeaux 2. Le centre régional de lutte contre le cancer de Bordeaux et du Sud-ouest, communément désigné sous le vocable de « Bergonié » emploie plus de 600 personnes, assure 48 000 journées d'hospitalisation et réalise près de 40 000 consultations par an. L'Institut mène, par ailleurs, d'importantes missions de recherche contre le cancer, ainsi que des missions de formation et d'enseignement. Christian Fillatreau connaît donc particulièrement bien *« la gestion des ressources humaines en secteur public »*, nom donné à un parcours qu'il anime et qui débouche sur des postes de DRH, cadres de direction, consultants en cabinet conseil en ressources humaines ou chargé de communication interne. Ce parcours sera présenté de manière plus exhaustive dans un prochain numéro d'Extension[S]. ■

suite de la page 3

« A la frontière du privé et du public »

Laurent Eisenman, diplômé de Sciences Po Bordeaux (promo 1995), est aujourd'hui directeur du cabinet de la directrice « Voyageurs France Europe » de la SNCF. Il doit ce poste, entre autre, à une formation de spécialiste en droit public acquise à l'Institut ⁽¹⁾ qui lui a permis d'intégrer la compagnie ferroviaire, puis à un parcours interne dans l'entreprise publique au sein du domaine de la production ferroviaire et du management. « J'avais très envie d'œuvrer au sein d'une société qui soit à la frontière du monde économique et de la mission de service public. La SNCF, au-delà du transport de personnes et de marchandises, joue un rôle en matière d'aménagement du territoire particulièrement important ». Le contrat de travail de droit privé de Laurent Eisenman, comme tous les agents de la SNCF, est calqué sur celui de la fonction publique. « Seuls les cadres supérieurs et les cadres dirigeants possèdent un contrat spécifique » précise-t-il, avant de rappeler les trois grands avantages de « la maison » : une sécurité de l'emploi pratiquement assurée, la gratuité des transports et enfin, un régime spécial de retraite à 55 ans « qui fera certainement l'objet d'une remise en cause », comme l'indique l'intéressé. « Très honnêtement, ces avantages n'ont pas guidé mon choix, même si je ne les refuse pas, bien évidemment ».

Un poste de ce type constitue-t-il pour autant la panacée ? « Plus on monte dans la hiérarchie, plus on observe une différence de salaire à compétence et responsabilité égale pour des postes d'encadrement entre la SNCF

et des entreprises du secteur privé stricto-sensu. Ce qui n'est pas rappelé quand on braque le projecteur uniquement sur la question des régimes spéciaux... » analyse Laurent Eisenman. Quant à l'utilisation des techniques de management du privé au sein des entreprises de mission de service public, la pratique est généralisée. « Ce n'est plus le statut de la société qui lui confère sa mission, car des entreprises totalement privées à 100 % ont la possibilité de mener des missions publiques par délégation ». Y a-t-il, dans ces conditions, un intérêt à former des spécialistes « du service public » ? Laurent Eisenman répond : « une École de commerce, si performante soit-elle ne donnera jamais la même coloration qu'une formation de type Sciences Po, même s'il existe entre les deux un socle commun de techniques et de compétences. Dans celle que je connais bien, la seconde, il existe un esprit " service public " très structurant. C'est fondateur dans la mesure où la conviction et l'éthique personnelle jouent forcément sur la façon d'appréhender son métier ». Quant à savoir s'il restera demain « une spécificité de la mission de service public », l'ancien étudiant de Sciences Po Bordeaux ajoute en forme de vœu : « Je l'espère vraiment »... ■

(1) : Diplôme de Sciences Po Bordeaux puis DESS « Management des organisations et entreprises de service public » créé par Hubert G. Hubrecht, formation intégrée aujourd'hui dans les différents parcours de la mention du Master de Sciences Po Bordeaux intitulée « Administration et action publiques ».



TÉMOIGNAGE :

« Le choix de la passion plus que de la raison »

Véronique Debord-Lazarro, 28 ans, promotion 2001 de Sciences Po Bordeaux, est chargée du projet européen au service multimédia de l'Université Pasteur, à Strasbourg. « Je coordonne des projets financés par la commission européenne » indique t-elle, après une présentation rapide de son parcours post-universitaire. « Un an aux USA en qualité d'assistante de français dans un établissement scolaire, puis un DESS pour devenir chargée de mission en collectivités locales ». Une belle carte de visite qui souffre d'un handicap réhibitoire : son manque d'expérience. Le temps passant, elle revoit sa copie et intègre en 2005 l'université strasbourgeoise dans le cadre d'un contrat à durée déterminée (CDD)

de 3 mois. « Deux ans et demi après, je suis toujours là, après avoir obtenu 5 CDD consécutifs⁽¹⁾. C'est la loi du genre pour les contractuels qui travaillent au sein de la fonction publique sans bénéficier des avantages du statut de fonctionnaire » constate t-elle, sans acrimonie.

1300 euros net par mois, la précarité en prime

« La plupart de mes amis de Sciences Po Bordeaux, section politique et sociale⁽²⁾, travaillent aujourd'hui dans la fonction publique. Personnellement, je ne me voyais pas passer un concours. Si certains occupent des postes intéressants et variés, je crois que l'image peu dynamique du fonc-

tionariat a joué dans mon choix de vie ». Une trajectoire que Véronique Debord-Lazarro ne regrette pas, même si son salaire est modeste, ses horaires et congés alignés sur ceux du privé, et son statut précaire par définition. « Mon salaire de départ, de 1200 euros, évolue peu, puisqu'il est de 1300 euros aujourd'hui et ne devrait pas grimper. Je travaille officiellement 37h30 par semaine, mais j'oscille en moyenne entre 40 et 45 heures hebdomadaires. Je bénéficie de 44 jours de congés par an, RTT comprises. Enfin, mon contrat peut ne pas être renouvelé, sans recours possible ». Un tableau, que d'aucuns pourraient qualifier de « noir », que la jeune femme s'empresse de rectifier. Elle met en avant « la riches-

se de son poste » et les « multiples opportunités » qui s'offrent à elle désormais, forte d'une expérience professionnelle significative. « Le statut de contractuelle multiplie et s'élargit à de nouvelles fonctions. Dans mon service, sur quarante salariés environ, plus de 70 % sont contractuels ». Ce ne sont pas les orientations gouvernementales qui devraient inverser cette tendance... ■

(1) La fonction publique autorisait jadis le recours à un nombre illimité de CDD consécutifs. La loi 2005-843 du 26 mai 2005 impose dorénavant la reconduction d'un contrat en CDI après 6 années d'emploi en CDD des agents non-titulaires de la Fonction publique d'État.

(2) Année où la scolarité était encore de 3 ans, contre 5 ans aujourd'hui.

Sciences Po Bordeaux et les métiers du secteur public

L'avis d'un expert : Hubert G. HUBRECHT, professeur de droit public, responsable de parcours consacrés au management public en Master.

Quelles filières les étudiants de Sciences Po doivent-ils suivre pour avoir accès aux métiers en rapport avec le secteur public ?

Hubert G. HUBRECHT : Ils intègrent une seule filière : administration et gestion publique (AGP) qui correspond à la fois à la vocation historique des instituts à préparer aux concours de la fonction publique et à la volonté de Sciences Po Bordeaux, dès le début des années 1990, de s'adapter à la modernisation de l'administration avec l'apparition d'un management public inspiré des techniques de l'entreprise privée mais devant tenir compte des spécificités du secteur public et de la poursuite de l'intérêt général.

Comment Sciences Po Bordeaux prend en compte ces nouvelles données dans son enseignement ?

H.G.H. : Notre institut a anticipé ces évolutions en organisant depuis longtemps à côté du parcours classique, préparant avec succès, aux concours administratifs des cursus centrés sur le management public et la nouvelle gestion publique. Ces formations qui sont au nombre de quatre (EAP, GIPS, GRHP, GSDT*) visent à professionnaliser avant le concours administratif ou à la place du concours administratif.

Je vais prendre ici l'exemple d'EAP dont je suis plus précisément le responsable. Ce parcours a pour vocation de fournir à nos étudiants une culture générale de gestion publique (comptabilité, finances, audit et contrôle de gestion, évaluation des politiques publiques) et une spécialisation dans les domaines les plus pointus des affaires (marchés et achats publics, externalisation et délégations de service public, concurrence et activités de service public,

gestion des propriétés publiques). Avec ce « bagage », nos étudiants peuvent envisager deux possibilités : valoriser l'obtention d'un concours administratif de type attaché territorial, candidater sur des postes de cadre A d'entreprises publiques, d'entreprises privées liées à la commande publique ou encore dans des cabinets de consultants travaillant pour le secteur public.

Mais justement la notion de secteur public a-t-elle encore un sens ?

H.G.H. : S'il demeure un secteur public, l'idée de frontière hermétique avec le privé a par contre totalement dis-



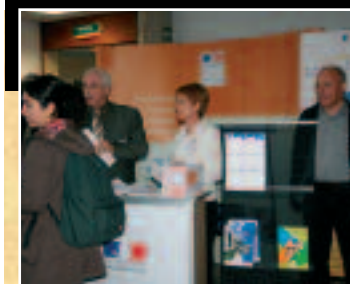
Hubert G. Hubrecht

paru et cela pour deux raisons principales :

- la première est que les modes de gestion du public empruntent désormais à ceux du privé et c'est précisément la vocation première de ces parcours que d'initier nos étudiants à ce nouveau management public. Cette maîtrise des nouveaux instruments de la gestion publique a fait historiquement le succès de nos étudiants auprès de nos entreprises publiques,
- la seconde réside dans l'interpénétration croissante de deux sec-

teurs. Le public externalise désormais un nombre grandissant de ses missions à des entreprises privées. De manière caractéristique, les étudiants du parcours EAP sont de plus en plus fréquemment embauchés et de manière très rapide dans des cabinets de consultants spécialisés dans les affaires publiques. ■

* EAP : Expertise en affaires publiques ; GIPS : Gouvernement des institutions et politiques sociales ; GRHP : Gestion des ressources humaines en secteur public ; GSDT : Gestion du sport et développement territorial en Europe.



Le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (dire Minefi pour les initiés) et Sciences Po Bordeaux entretiennent des liens étroits depuis 18 ans. Cette collaboration, qui a évolué au fil du temps, se cristallise autour de trois actions principales.

Le premier vecteur prend la forme d'une conférence donnée par des enseignants de l'Institut et des représentants régionaux du Ministère autour d'un thème en relation directe avec le programme pédagogique des étudiants. En 2006, Sylvain Eme, Chef du département Secteur public local de la Trésorerie générale, était intervenu sur les difficultés et la relance de l'intercommunalité dans le cadre d'une thématique plus générale portant sur « les territoires de projets ». L'idée

Partenariat Minefi / Sciences Po Bordeaux UN CONCOURS PARTAGÉ

de ces conférences est de rapprocher les praticiens des étudiants, à travers des questions prégnantes de la profession abordées dans le cursus de Sciences Po.

Le deuxième volet porte sur l'installation, pendant ces conférences, de stands qui présentent les métiers et les concours administratifs du ministère. Les étudiants de 4^e et 5^e années, souvent très intéressés, rencontrent des professionnels et abordent avec eux les sujets pratiques qui les concernent : conditions d'accès, rémunération, profils de carrière...

La troisième et dernière action se rapporte au prix Minefi. Ce concours, organisé avec l'Université Montesquieu et Sciences Po, récompense une thèse ou un mémoire de stage ou de recherche en rapport avec les missions du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Un jury analyse les travaux réalisés selon une grille d'évaluation qui prend en compte le fond et la forme du document. Ses membres reçoivent les étudiants accompagnés de leur enseignant tuteur dans le cadre d'un

exposé oral. À la lecture et à l'addition de l'ensemble des candidats, il détermine le palmarès. En 2006, aucun lauréat ne provenait de Sciences Po Bordeaux. Le premier prix de thèse (800 €) a récompensé un doctorant en sciences économiques pour son travail sur « Les régimes de change et performances économiques des pays d'Europe centrale et orientale ». Les trois autres prix des mémoires de 3^e cycle ont respectivement été remportés par un juriste en droit des affaires (1^{er} prix – 500 €), un étudiant en droit public fondamental (2^e prix – 400 €) et un futur ingénieur en économie (3^e prix – 300 €). Ce palmarès démontre l'excellence d'un concours pour lequel les étudiants de Sciences Po Bordeaux peuvent déjà se préparer. L'ouverture des candidatures pour le prix 2008 aura lieu fin 2007*. ■

* Contacter Sophie CADIO au Comité régional pour l'information et la communication du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (Minefi) pour toute demande d'information ou dossier.

E-mail : sophie.cadio@ci.com.finances.gouv.fr

La campagne présidentielle de 2007 : vers une nouvelle « communication politique » ?

Au moment où beaucoup est peut-être en train de changer en matière de communication politique en France, la campagne électorale pour les présidentielles de 2007 permet d'observer des évolutions significatives dans les pratiques des médias et des représentants politiques pour adresser des messages à l'opinion publique⁽¹⁾.

En matière d'information, ces évolutions dans les pratiques des médias n'ont pas été sans conséquence sur la façon dont la couverture de l'élection présidentielle a été reçue par le public. Cette fois-ci les médias ont dans leur ensemble, largement couvert l'actualité politique qui se rapportait à l'élection présidentielle. Le développement du multi-canal, c'est-à-dire de dispositifs qui permettent aux médias d'éditer sur différents canaux (radio, presse écrite, web, tv) y a certainement contribué. Parmi ces médias, l'Internet et les réseaux câblés (la TNT) ont progressé comme source d'information politique des Français. Même si, à nouveau, c'est à la télévision que la partie s'est principalement jouée. Essentiellement parce que la télévision offre des programmes dans lesquels les candidats et leurs soutiens trouvent à s'exprimer, et qui touchent ceux que les informations politiques n'atteignent généralement pas. Ces formats qui ne relèvent pas du journalisme politique constituent pour cette raison, des porte-voix stratégiques. Toutefois l'usage qui en a été fait à l'occasion de la campagne 2007 a été jugé excessif. Est-il souhaitable, au moment où la confrontation d'arguments doit prévaloir, que la parole politique entendue par le plus grand nombre ne soit pas celle qui s'échange dans les classiques magazines politiques ?

L'exemple le plus significatif de cette démarche, on s'en souvient, fut l'émission « *J'ai une question à vous poser* » diffusée par TF1, dans laquelle 100 Français interrogeaient les principaux candidats sans la médiation du journaliste, et sans contradicteur.

Quoi qu'il en soit, les formats d'information politique continuent de jouer un rôle important dans la campagne. En raison de la nature de ces programmes qui s'adressent aux vrais amateurs de politique. Également parce qu'ils permettent d'éclairer les enjeux de l'élection. Ce qui reste cependant de loin le plus frappant à l'occasion de la campagne 2007, c'est combien ils se ressemblent. Certainement parce qu'ils



rivalisent afin d'apparaître comme celui qui aura su le mieux rendre compte des coulisses de la campagne. Même si cet examen journalistique de la façon dont une campagne moderne est conduite est une bonne chose, il a pour fâcheuse conséquence un tropisme exagéré pour ce qui relève de l'examen des stratégies politiques. Le problème vient sans doute du désir des journalistes d'aller chercher la petite phrase qui alimentera les papiers politiques du lundi matin.

Les médias ont cependant pris conscience de leur part de responsabilité dans la distance que les Français ont mis entre eux et la politique.



Faut-il y voir une réponse consécutive à l'analyse qui a été faite de leur responsabilité dans le « *coup de tonnerre* » du 21 avril 2002 ? Ce changement d'attitude pourrait en tout cas expliquer que cette campagne ait été davantage appréciée par le public. Classiquement, on analyse un tel sentiment de satisfaction par l'expérience qu'aurait fait le public d'enjeux davantage discutés et de débats plus utiles. De sorte qu'il se serait donc trouvé mieux informé pour opérer un choix parmi les candidats. Dans cette perspective, on ne peut nier que les médias sont parvenus à souligner ce qui opposait les candidats sur certains sujets jugés importants, et qu'ils ont su trouver des informations qui ont intéressé le public : il est important de savoir si les candidats sont honnêtes (ont-ils menti sur l'état réel de leur patrimoine ?), et s'ils savent s'adresser au plus grand nombre (sont-ils en mesure d'assurer la pédagogie de leur projet politique ?). Ainsi parce que les médias ont assez sérieusement scruté les positions des candidats, le fameux jeu de ping-pong médiatique entre les petites phrases n'a pas trop lassé. En revanche les médias se sont montrés plus faibles sur l'examen du bilan politique des candidats et ils n'ont pas su alerter le public sur les conséquences que pourraient avoir certaines de leurs propositions. Pas de quoi affirmer toutefois que tout est bon à jeter dans le travail des jour-

nalistes à l'occasion de cette campagne ! Car ce que la campagne a principalement permis d'observer, c'est comment les candidats ont cherché à piloter le travail des médias, et comment en conséquence, ces derniers ont essayé d'échapper au contrôle des conseillers en communication.



À nouvelle communication politique, nouvelle information politique ?

En bref les candidats furent inaccessibles. Et, avec l'aide de leur équipe de campagne, ce fut à l'organisation de cette inaccessibilité qu'ils s'employèrent jusqu'au jour du vote. De ce fait le débat politique fut res-

treint aux enjeux qu'ils jugèrent opportuns d'aborder, ainsi qu'aux solutions qu'ils préconisaient sur ces sujets. Les partis politiques sont à cet égard parvenus à leurs fins : le message fut contrôlé mais du coup certains enjeux dignes d'intérêt n'ont pas fait l'objet du débat électoral. Le public a pu entendre ce que les candidats avaient choisi qu'ils devaient entendre, en d'autres termes ils ont fixé l'agenda de la campagne. C'est désormais le prix à payer des stratégies de communication du « à chaque jour, son message politique ».

Comment faire en sorte que les journalistes soient contraints d'écrire une histoire du jour qui s'impose à eux ? En évitant au besoin certaines conférences de presse et en mettant en scène un candidat répondant à des questions qui émanent d'un groupe de citoyens présélectionnés, souvent des militants ou bien des journalistes locaux. Alors que la presse nationale qui suit le candidat dans ses déplacements est invitée à attendre dans le couloir. Ceci afin de respecter scrupuleusement le plan de communication établi. Si les candidats ne se sont pas écartés du script qu'ils avaient écrit, les médias ont-ils cherché à en sortir ? Si ce n'était pas le cas, on peut penser qu'ils n'ont pas joué correctement leur rôle d'animateur du débat présidentiel qui se tient tous les cinq ans.

Les responsabilités sont en fait partagées. Il faut bien admettre que ce ne sont pas les journalistes qui font (la) campagne, ils la couvrent. Mais d'un autre côté ils ont ignoré les sujets que les candidats n'ont pas abordés. Ce qui est très dommageable puisque les candidats ont parlé uniquement des sujets qui étaient susceptibles de leur conférer un avantage dans l'opinion. Qui plus est, en laissant la responsabilité du choix de ces sujets aux consultants, aux sondeurs et à leurs « focus group », c'est-à-dire ces groupes de citoyens sur lesquels les équipes de campagne testent le discours des candidats pour mieux cerner leur désir et promettent ensuite d'y répondre. Or première difficulté, les personnes interrogées dans le cadre de ces techniques de mesure de l'opinion ne font souvent que répéter ce qu'ils ont entendu dans les médias plutôt que de se prononcer sur les projets des candidats à partir de ce qu'est leur propre expérience sociale. Ce qui a pour effet de rapprocher des



campagnes qui, par bien des aspects sont déjà indistinctes. Pire encore, afin de mieux prendre en charge les préoccupations des « gens », les journalistes ont également eu recours à ces mêmes techniques qui servent davantage à confirmer l'opinion

Si les candidats ne se sont pas écartés du script qu'ils avaient écrit, les médias ont-ils cherché à en sortir ?

qu'à l'éclairer. Certes demander aux électeurs ce qu'ils pensent est tout aussi important que de le demander aux représentants politiques et aux commentateurs. C'est on le sait, l'habituelle réponse des professionnels des médias à ceux qui accusent de ne s'intéresser qu'à la horse



Ludovic Renard

race entre candidats, plutôt que de rechercher les questions qui « concernent » les Français. Mais si les médias participent alors des mêmes techniques de fabrication des priorités et des enjeux que celles du marketing politique, il y a fort à craindre qu'ils n'exercent plus leur rôle traditionnel de *gatekeeper* dans la mise en place de l'agenda de l'élection. De ce point de vue, si, il y a quelques

élections, on pouvait penser que les nouvelles du soir pouvaient avoir une incidence sur l'agenda du candidat en campagne, aujourd'hui, les médias sont si dépendants d'informations pour alimenter le flot continu des nouvelles, qu'ils sont souvent prêts à accepter tout ce que les équipes politiques veulent bien leur offrir.

Qui a pesé sur ce qu'on a vu, entendu et lu, et, comment ?

La presse s'est bien entendu défendue de ne pas avoir essayé de fendre l'armure des stratégies de la communication politique. La couverture de la campagne présidentielle a de longue date, représenté un enjeu majeur pour les organismes de presse. Suivre un candidat en campagne peut coûter. Ce coût peut inviter certains médias au budget limité à choisir de ne pas suivre le « train présidentiel ». C'est alors au risque de ne pas entretenir par la suite les indispensables relations nécessaires à l'exercice du métier de journaliste politique. S'agit-il dès lors de se contenter de produire uniquement un type d'information politique qui revienne à énoncer ce que sont les déclarations du candidat ? Objectivement il se peut qu'il y ait très peu d'intérêt à suivre le candidat en campagne. Et les journalistes politiques ainsi impliqués ne sont pas dupes de cela. Car quel est l'objectif de tout candidat : attirer puis retenir l'attention du public, ce qui justifie l'armée de communicants en campagne, et ce qui nécessite du temps, c'est un job de plusieurs années, de l'argent et un contrôle permanent du rapport du candidat à l'opinion, en particulier des indécis qui assurent la victoire finale. Dans cette perspective les mots-slogans sont répé-

tés à la façon des mantras. Et il s'agit surtout de ne fâcher personne en s'adressant principalement à ceux qui ont quelque chose à défendre : des revenus, une protection sociale, une éducation garantie par système éducatif, et qui sont donc inquiets. Ce qui n'interdit pas les surprises. Si tous s'accordaient ainsi à penser que cette campagne serait celle de l'histoire de l'incompétence de Ségolène Royal, elle fut aussi celle de la personnalité de Nicolas Sarkozy ! Il n'empêche, en dépit des efforts de la candidate socialiste, le thème qui a dominé sa campagne dans les médias, fut celui qui a été largement relayé par le futur président, à savoir qu'elle était sans ligne politique. Alors qu'en revanche les thèmes qui se dégagent de la couverture médiatique de Nicolas Sarkozy sont ceux qu'il a lui-même mis en avant avec son équipe : la rupture tranquille. Si l'on cherchait à expliquer ces différences dans la façon dont les médias ont rendu compte des candidatures, on tomberait peut-être sur des raisons incompréhensibles et dérangeantes. Est-ce cette obsession pour la personnalité des candidats qui explique que les journalistes aient fait preuve d'un tel cynisme dans leurs analyses pour que les propos de Ségolène Royal soient disqualifiés avant même qu'elle ne les ait énoncés ? Ce qui est certain c'est que son adversaire politique a choisi une stratégie de communication qui a offert aux journalistes un accès plus aisé à sa personne. De fait, il est toujours apparu comme confiant alors que son adversaire semblait avoir les pires difficultés à nouer le contact avec les Français, sinon à convaincre de son projet politique. Les médias apprécèrent également la langue politique de Nicolas Sarkozy faite d'humour, de simplicité dans le vocabulaire et dans le message qu'elle délivre. À la différence de Ségolène Royal qui ne put commettre la moindre erreur sans que les journalistes ne soulignent ses multiples défauts. ■

Ludovic RENARD

Responsable du Parcours
Journalisme à Sciences Po Bordeaux

(1) Cet article reprend et synthétise les éléments d'une communication scientifique présentée en juin 2007 à l'occasion d'un colloque organisé par le département de « Communication publique et politique » de l'Université Paris XII.

Gestion du sport et développement territorial en Europe (GSDT) L'autre parcours sportif

Le sport, dans sa dimension juridique, économique et sociale, exige un encadrement de qualité. Le parcours de Sciences Po Bordeaux forme ces athlètes de la chose publique.

Le parcours Gestion du sport et développement territorial proposé par Sciences Po Bordeaux n'a rien à voir avec une succession d'exercices physiques ou le reclassement de sportifs de haut niveau. Pour autant, les termes "entraînement", "épreuve" ou "persévérance" font partie du langage commun de cet enseignement exigeant qui forme de futurs cadres dans le domaine du mana-

gement public et parapublic du sport (lire encadré). La pertinence de ce parcours fait qu'il séduit également des entreprises privées qui jettent leur dévolu sur les étudiants courtisés de cette formation. Un engouement qui s'explique assez logiquement. Les structures non-marchandes (État, collectivités publiques, sociétés d'économie mixte, mais aussi les fédérations ou les associations, ...) ont perçu depuis plusieurs années l'importance de disposer de spécialistes capables d'appréhender les questions sportives dans leurs dimensions juridique, politique, économique et sociale. Les entreprises privées, commerciales ou de conseils, ont de leur côté su développer un marché porteur (le sport constitue depuis longtemps un business à part entière) au sein duquel les étudiants de l'Institut ont toute leur place, *a fortiori* s'ils démontrent un goût pour le marketing et une ouverture au monde.

Jean-Christophe Lapouble en bref

Ancien élève de Sciences Po Bordeaux (promotion 84), Jean-Christophe Lapouble était maître de conférences en droit du sport à l'Université Bordeaux 2-Victor Segalen jusqu'à la rentrée 2007. Dès 2002, il a œuvré pour un partenariat entre son université de rattachement et l'Institut d'Études Politiques, profitant du passage de la scolarité à cinq ans et du schéma LMD (Licence Master Doctorat) pour porter sur les fonds baptismaux le parcours dont il est aujourd'hui responsable. Jean-Christophe Lapouble est également avocat, chargé des questions du droit du sport au sein d'un cabinet lyonnais. Intégrant à plein temps l'équipe enseignante de Sciences Po Bordeaux, toujours en sa qualité de maître de conférences en droit, en septembre 2007, il prend la direction du CPAG (Centre de préparation à l'administration générale) en remplacement d'Anne Gaudin, appelée à occuper la fonction de directrice des études de Sciences Po Bordeaux à compter du 1^{er} novembre 2007. Le CPAG prépare depuis trente ans aux concours d'accès aux corps de catégorie A des fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière. Le dossier du prochain numéro d'Extension[S] sera d'ailleurs consacré aux différentes préparations aux concours permettant d'intégrer les diverses fonctions publiques. ■

Une envergure européenne

L'offre de formation de Sciences Po Bordeaux a ajouté une carte dans son jeu en offrant à ses étudiants une ouverture européenne soutenue. « *Le modèle français n'a pas l'apanage des bonnes pratiques. Nous incitons donc nos étudiants à s'ouvrir aux initiatives étrangères, qui plus est dans un contexte législatif où l'Europe prend un poids de plus en plus important* » analyse Jean-Christophe Lapouble, responsable du parcours (lire encadré). Ce dernier verrait d'un bon œil une partie de sa promotion travailler à l'étranger. « *Nous souhaitons que nos élèves bougent, se confrontent à d'autres logiques et tirent la quintessence de leurs expériences avant de les bonifier dans l'intérêt de leur employeur en particulier, du développement du sport en général* ». Des candidats à l'emploi qui n'ont aucune difficulté à s'insérer dans la



Jean-Christophe Lapouble

vie professionnelle. Leur orientation suit bon an mal an la règle des « trois tiers », les effectifs se répartissant équitablement des postes dans le secteur des collectivités publiques, du milieu associatif et des entreprises privées. « *100 % de nos étudiants trouvent un emploi dans un laps de temps d'une année au maximum, la moitié des effectifs étant généralement placée dès l'obtention du diplôme* ». Un score parfait que le responsable du parcours relative et explicite. « *Le faible nombre*

d'étudiants par promotion [NDLR : 20 environ] fait qu'il est plus facile pour eux de trouver un poste, à plus forte raison dans un contexte porteur comme en ce moment. Maintenant, il est indéniable que le profil de nos étudiants est recherché, en raison de leur bonne culture générale, de leur polyvalence et de leur formation soutenue en gestion du sport » conclue Jean-Christophe Lapouble, qui fêtera en cette rentrée universitaire l'arrivée de sa quatrième promotion complète. ■

Une formation rythmée

Le parcours Gestion du Sport et Développement Territorial en Europe (GSDT) regroupe des élèves issus d'un premier cycle à Sciences Po et des étudiants d'autres horizons, en provenance souvent du Master de la Faculté des Sports de Bordeaux au sein de l'Université Bordeaux 2-Victor Segalen. Le choix d'une telle formation en partenariat avec un autre établissement universitaire de Bordeaux réside dans la volonté stratégique de Sciences Po Bordeaux d'inscrire son action dans une politique de site universitaire, dans le droit-fil des incitations du ministère de tutelle, depuis plus d'une décennie. Pour les étudiants, non issus du premier cycle de Sciences Po Bordeaux, un module « de remise à niveau » en culture générale est fortement conseillé au premier semestre de la Quatrième année (année M1 du Master). Le deuxième semestre est ensuite dédié à des cours de spécialisa-

tion, qui concernent le droit, la gestion des collectivités, les finances publiques et, de l'autre, de nombreuses problématiques liées au sport : son marketing, sa dimension européenne, les interactions entre le privé (les clubs professionnels) et le public (les infrastructures sportives publiques), etc. La Cinquième année (année M2 du Master) est consacrée à la poursuite des cours fondamentaux et à un enseignement professionnel plus approfondi, qui débouche en fin de scolarité sur un stage de longue durée (à partir du début du mois de mai). Ce parcours, qui réunit autant de garçons que de filles, s'avère sélectif et exige un gros travail personnel. Il présente en revanche l'avantage à sa sortie pour ceux qui n'auraient pas ou plus la fibre sportive de reprendre sans difficulté la voie généraliste conduisant à des métiers dans le secteur public. ■

« Et pourtant, elle tourne »

Jean-Marc Four, diplômé de Sciences Po Bordeaux en 1986, est aujourd'hui journaliste à France Inter. Son émission quotidienne « Et pourtant, elle tourne » à 18h15 propose des « photographies » de la planète. En une année elle s'est imposée comme une « fenêtre sur le monde » qu'elle donne à voir... et à entendre. Entretien sans clichés sur l'état du monde avec l'un de ses globe-trotters.

Que retenir-vous « de l'état du monde » suite à vos reportages et à votre émission sur Inter ?

Jean-Marc FOUR : Je n'ai pas la prétention de rendre compte de l'état du monde. L'émission que j'anime ne propose que « des photographies » de la planète, ici et là. Nous essayons de montrer que la vie d'un pays et de ses habitants ne se limite pas à des élections ou aux grands titres de son actualité. L'homme a toujours eu tendance à méconnaître le « l'étranger » et, de fait, à le caricaturer. Des nuances apparaissent cependant d'un pays à l'autre. Les USA ne regardent qu'eux-mêmes, c'est d'ailleurs la source essentielle de leur problème. Les pays nordiques ont toujours eu tendance à être plus ouverts que nous. Cela dépend vraiment de l'histoire de chaque

nation, de son prisme, de sa culture et de l'échelle de son rayonnement. L'impact du Commonwealth a été bien plus fort que celui de la Francophonie...

De toutes les évolutions du monde depuis une vingtaine d'années, quelles sont celles qui vous interpellent le plus ?

J-M F. : La planète a beau être « mondialisée », elle est traversée par des courants religieux et nationalistes qui sont autant de lignes de fractures. La quête de spiritualité, par ailleurs sincère chez certains, peut conduire à des dérives inquiétantes. À l'inverse, l'apparition d'un monde « Sud/Sud », avec une augmentation des échanges économiques et culturels, me semble très intéressante. La distanciation de l'Amérique du Sud par rapport aux USA est également une évolution forte sur le plan géopolitique.

Malgré son côté "tarte à la crème", vous félicitez-vous de la sensibilisation du grand public au développement durable ?

J-M F. : « Je crois surtout que nous n'avons plus le choix, si nous ne voulons pas que « la planète nous pète à la gueule ». Si les beaux discours fleurissent, la concrétisation tarde à venir. Je l'explique par des intérêts économiques divergents d'une part, et un décalage entre les attitudes des populations, l'organisation de la société et l'action des gouvernements. Un exemple parlant : en France, si vous souhaitez faire installer des panneaux solaires sur votre immeuble ou votre maison, vous aurez toutes les peines du monde à le faire rapidement, faute



Jean-Marc Four

de techniciens disponibles et de structures adaptées. C'est la même chose au plan international. Les prises de conscience s'orchestrent à un rythme et selon des modalités différentes d'un pays à l'autre. La Grande-Bretagne a pris très tôt à cœur la question du réchauffement climatique à travers différentes mesures, mais affiche un retard sur la question du recyclage des déchets. Là-aussi, il ne faut pas caricaturer. Au pays de Bush par exemple, une partie des habitants s'inquiète sincèrement de ces questions depuis longtemps et met en pratique des actions quotidiennes en faveur de l'environnement.

Avez-vous le sentiment que la soif de découverte du monde chez les jeunes est plus forte ou moins forte aujourd'hui qu'hier ?

J-M F. : Franchement, je l'ignore, mais je le souhaite. Personnellement, j'ai mis ma vie professionnelle entre parenthèses une année pour découvrir l'Amérique du Sud. Ce fut une expérience inoubliable, pour la tête comme pour le corps. J'invite d'ailleurs les étudiants à prendre ce genre d'initiative. La vie est longue,

et s'offrir une aventure de ce type – ce que les Anglais appellent *the gap year* – me semble très salutaire. Bien évidemment, il est préférable de ne pas partir la fleur au fusil, et d'assurer ces arrières, si possible. Ce challenge personnel est salutaire. On y gagne une autre vision du monde, de la confiance, du vécu. D'un point de vue basement matériel, c'est aussi un atout à valoriser sur un CV. Cela peut, dans un entretien d'embauche, faire éventuellement la différence...

Existe-t-il encore "des paradis inconnus" sur terre et quels sont ceux que vous nous conseillez d'aller voir ?

J-M F. : C'est à chacun de faire en fonction de sa sensibilité, de ses attitudes. Je pense qu'il faut plutôt faire en fonction de la langue. Ainsi, en Amérique du Sud, il est préférable de parler espagnol pour ne pas être considéré comme « un gringo ». Sur beaucoup d'autres régions du monde, l'Anglais suffit. Tous les continents prêtent à voir, à entendre, à comprendre. Il suffit d'aborder la question par le bon bout. Le paradis est partout et nulle part. ■

Jean-Marc Four : du Sud au Nord

Jean-Marc Four, né en Guyane, diplômé de Sciences Po Bordeaux en même temps qu'il a poursuivi ses études de droit, avant une formation professionnelle au CFJ (Centre de Formation des Journalistes) à Paris. Intégré dans « la grande maison » de Radio France, il a été reporter puis présentateur des journaux du matin, avant une escapade d'un an en Amérique du Sud (lire interview). À son retour, il a été nommé au service de l'éducation à France Inter puis chef du service des reportages et enfin correspondant de la station à Londres de 2002 à 2006. Il anime aujourd'hui l'émission *Et pourtant elle tourne* (saison 2) du lundi au vendredi de 18h15 à 19h. ■



Chauds, chauds les marrons chauds !

Dans le jargon journalistique, un « marronnier » est une information qui revient chaque année à la même période. En ce sens, le programme des Rencontres Sud Ouest/ Sciences Po en est un, puisque le fruit se cueille toujours fin octobre. Mais à la différence de ce terme qui sous-tend un événement prévisible, la programmation des Rencontres présente chaque année un suc parti-

culier, qui lui confère une saveur originale, conférant à chaque saison des Rencontres un air de millésime. L'édition 2007-2008 devrait ainsi s'inscrire dans les « grandes années », si l'on en croit les sujets d'ores et déjà validés et les personnes invitées (lire encadré). En complément de cette liste non exhaustive, d'autres personnalités du monde politique, artistique ou médiatique sont pres-



En ouverture de la saison passée, le 19 octobre 2006, le grand-oral de Carla Del Ponte, photographiée ici en compagnie de Bernadette Dubourg, chroniqueuse judiciaire à SUD OUEST, a permis de découvrir la personnalité exceptionnelle de la procureure du Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie.

L'esquisse du programme 2007/2008

Le programme suivant n'est donné qu'à titre indicatif. Merci de consulter le site www.sciencespobordeaux.fr pour connaître le contenu définitif validé.

25 octobre 2007 – « Le projet d'union méditerranéenne » avec André AZOULAY, conseiller auprès du Roi du Maroc, (l'une des personnalités les plus importantes du Maroc), Alain JUPPÉ, Mohamed GHOUALMI, Miguel Angel MORATINOS, Ministre espagnol des Affaires étrangères et Garip TURUNC, universitaire.

22 novembre 2007 – Rencontre Sciences Po Sud-Ouest dans le cadre du Festival d'Histoire de la ville de Pessac, dont le thème, cette année, est « Liberté, liberté chérie ».

29 novembre 2007 – Grand oral de Jacques DELORS, ancien ministre, ancien président de la Commission européenne.

6 décembre 2007 – Grand oral de Toni NEGRI, philosophe, intellectuel marxiste italien.

Fin février ou début mars – Rencontre décentralisée à Rochefort sur le thème « Les Américains et nous » avec le Consul des USA à Bordeaux et Nicole BACHARAN, politologue et d'autres invités. Visites prévues à Rochefort pour découvrir cette ville en plein renouveau patrimonial.

20 mars – Grand oral de Boris CYRULNIK, psychiatre.

27 mars – Pierre MAZEAUD, ancien ministre, ancien président du Conseil constitutionnel.

Avril : Débat « Sport et média » avec Nicolas de TAVERNOST, patron de M6, dans le cadre du 40^e anniversaire de l'Association sportive de Sciences Po Bordeaux. ■

À noter : grande nouveauté 2007 ! Le public a désormais la possibilité de poser des questions aux invités avant la rencontre grâce à la boîte aux lettres électronique des rencontres. L'adresse est la suivante : sciencespo-sudouest@sciencespobordeaux.fr



En un magnifique « Tête-à-tête » arbitré par C. Lucet, tout d'intelligence, d'écoute et de franc-parler, Elie Barnavi, ancien ambassadeur d'Israël en France et Camille Mansour, conseiller de l'Autorité Palestinienne ont montré que le dialogue existe au Proche-Orient. Le 8 mars 2007.

senties. Refusant les effets d'annonce, Françoise Taliano-Des Garets, professeure d'Histoire à Sciences Po Bordeaux, coordinatrice des Rencontres depuis plusieurs années désormais, attend prudemment leur confirmation pour validation définitive. Une chose est sûre, l'équilibre entre « grands oraux », « table-ronde », « face à face » et « rencontre décentralisée » sera maintenu. L'éclectisme des thèmes abordés, par leur sujet mais aussi et surtout le profil des invités, sera également reconduit. Entre une première rencontre sur « le projet d'union méditerranéenne » cher à Nicolas Sarkozy, la venue du grand intellectuel marxiste italien Tony Negri, une « décentralisée » à Rochefort sur « les Américains et nous », les grands oraux de Jacques Delors, Boris Cyrulnik et Pierre Mazeaud, ou un débat sur le sport et les médias avec Nicolas de Tavernost, patron de M6, les Rencontres 2007/2008 promettent d'être riches, généreuses et goûteuses. Telles les châtaignes chaudes que l'on dégustait à la sortie de l'école et qui, paraît-il, reviennent à la mode. « Chaud, chaud, les marrons chauds » ! ■



Son nom claque comme un coup de fouet mais le moins que l'on puisse dire c'est qu'il sait parler à l'oreille des chevaux. Le 8 février 2007, Bartabas a su montrer au public des Rencontres une part de son immense talent d'artiste, d'humaniste et de plus belle conquête du cheval.

« Un bilan très satisfaisant »

Françoise Taliano-Des Garets tire un bilan positif de la saison passée, marquée par la présence d'un public très nombreux pour des interventions fortes, sur le plan intellectuel ou émotionnel (cf. les photos légendées). « La Rencontre très animée sur les banlieues a aussi démontré que l'on dépassait parfois aussi le cadre du politiquement correct » précise la responsable de l'événement, qui rappelle le travail collégial précédant la Rencontre, réalisé en partenariat avec le journal « Sud Ouest » et les étudiants de l'Institut. « L'an dernier, nous avons noté avec plaisir une forte mobilisation des élèves de 1^{re} année, ainsi que des personnes en Prép ENA qui ont dégagé du temps pour nous aider. Je les remercie, et j'appelle tous les étudiants à participer d'une manière ou d'une autre à ces Rencontres ». L'occasion de préciser que la contribution étudiante ne se limite pas à l'équipe qui « planche » sur le sujet et qui « pose des questions aux invités », mais qu'elle englobe aussi des tâches logistiques indispensables. Les étudiants de Sciences Po peuvent contacter Annie Roumilly, au secrétariat des « Rencontres » pour faire acte de candidature : a.roumilly@sciencespobordeaux.fr ■



Figure majeure de l'extrême-gauche en France, porte-parole de la Ligue Communiste Révolutionnaire, Alain Krivine a permis de revisiter plus de quarante ans d'histoire politique et militante : 9 novembre 2006.

Vincent Hoffmann-Martinot : d'ici et d'ailleurs

Un nouveau directeur pour Sciences Po Bordeaux

Son nom sonne comme un personnage de roman qui cacherait une double personnalité. Au premier abord, Vincent Hoffmann-Martinot est un homme extraverti et réfléchi. Au fil des pages de sa vie, on découvre une personnalité secrète à l'esprit bouillonnant. Portrait intimiste du nouveau directeur de Sciences Po Bordeaux.

Vincent Hoffmann-Martinot est né à Caudéran, il y a tout juste 50 ans. À l'époque, cette commune n'avait pas encore été annexée par Bordeaux, dont elle est devenue un quartier bourgeois. À se demander si le directeur de Sciences Po Bordeaux, élu par le Conseil d'administration de l'Institut en juin 2007, n'a pas puisé par le droit du sol un esprit d'indépendance que les liens du sang n'ont fait que renforcer. Son père, austro-hongrois, est venu effectuer ses études de médecine en France. Mobilisé pendant la seconde guerre mondiale, il a démontré au sein de la Résistance une force de caractère peu commune, léguant à son fils un double patronyme et des valeurs d'humanité (lire encadré).

Sciences Po pour une case cochée

Vincent Hoffmann-Martinot a grandi dans le quartier Saint-Seurin et a usé ses fonds de culotte sur les bancs de l'école élémentaire Albert-Barraud, près de l'actuel stade Jacques Chaban-Delmas qu'on nommait encore à l'époque « Lescure ». Après le collège, il a intégré le lycée Montesquieu en « maths-physique », disciplines qu'il affectionne particulièrement « *Mon père, médecin, voulait que je lui succède, mais j'ai refusé pour ne pas être sous son contrôle. Plutôt que d'aller en terminale C (la voie royale à l'époque), j'ai suivi ma petite amie d'alors en D, avec la vague idée d'intégrer ultérieurement une école vétérinaire* ». Un acte de rébellion paternel doublé d'un élan d'amour adolescent qui oriente la vie du jeune homme. Sur les conseils de son frère, avocat, il s'inscrit à la Faculté de droit de Bordeaux. Sa rencontre avec l'Institut, en septembre 1975, d'où il sort diplômé en 1978 est épique : « *Une case sur le formulaire d'inscription por-*

posait de suivre également l'enseignement de l'Institut d'Études Politiques, dont j'ignorais l'existence même. J'ai fait une croix » plaisante celui qui est devenu un politologue parfaitement reconnu (lire encadré).

L'ouverture sur le monde

Très attaché à Bordeaux, l'étudiant rêvait pourtant de partir à l'étranger. Il projetait ainsi de se rendre au Japon pour assouvir sa passion des arts martiaux. Jeune homme, il a pratiqué l'Aïkido et rêvé d'en faire son métier. Une vocation contrariée par une blessure qui a mis en évidence une rétine fragile. Celle-ci l'a contraint à ranger sa ceinture noire 1^{er} dan définitivement au placard. « *J'aime cette discipline qui n'est pas guidée par la compétition et qui mêle la pratique physique et la réflexion* ». Un mélange des genres que l'intéressé revendique toujours aujourd'hui, hors des sentiers battus, des idées toutes faites, des chemins tous tracés, un pied ici, la tête



Vincent Hoffmann-Martinot

ailleurs. Après une thèse sur la politique allemande, Vincent Hoffmann-Martinot a intégré le CNRS comme chercheur. Basé à Bordeaux, il est allé aux USA compléter sa formation et a multiplié les échanges internationaux au cours de la dernière décennie (Canada, Pologne, Espagne, Allemagne, Etats-Unis mais aussi Extrême-orient avec la Chine et le Japon, etc.), avant d'accepter de prendre les rênes de l'Institut. Un directeur qui aura l'occasion de présenter sa « politique », laquelle devrait s'inscrire dans la lignée de ses prédécesseurs, Pierre Sadran et Robert Lafore, à qui il ne manque pas une occasion de rendre hommage, et faire la part belle aux échanges et à la tolérance. « *Ce que j'aime le plus dans Sciences Po, c'est son ouverture extrême* » dit-il. Tout un programme... ■

Histoire de famille

Martin-Richard Hoffmann, père de Vincent Hoffmann-Martinot, est né à Bielitz (Empire austro-hongrois) au pied des montagnes du sud de l'actuelle Pologne (la ville s'appelle Bielsko-Biala depuis 1918 et se situe aujourd'hui dans la voïvodie de Silésie) le 29 novembre 1913. Il immigré en France en 1931 pour y suivre des études de médecine et s'installe à Bordeaux. Naturalisé français en 1936, il participe à la Campagne de France du 123^e régiment d'infanterie. Fait prisonnier, il s'évade et décide de rejoindre le Général de Gaulle après l'Appel du 18 juin 1940, dès septembre 1940. Au terme de péripéties rocambolesques il parvient à rejoindre Londres où il signe son engagement dans les Forces Françaises Libres, sous le nom de Martinot le 21 février 1941. Médecin des FFL à Carlton Gardens il vit mal le sentiment d'être « à l'abri » et désire, coûte que coûte, partir au front. Il prendra finalement la place d'un colonel qui ne demande qu'à « pantoufler » et intègre ainsi la prestigieuse 13^e demi-brigade de la Légion Étrangère. Il va d'abord rejoindre l'Égypte puis le Liban avant de revenir combattre à Bir-Hakeim et El Alamein, puis en Italie (Garigliano et Monte-Cassino) et débarquer avec la Première Armée française commandée par de Lattre le 16 août 1944 sur la côte varoise, pour quitter finalement le front en Alsace, en novembre 1944. Le parcours de guerre du médecin de bataillon Hoffmann lui donne le droit de conserver puis de céder à sa famille son nom de résistant « Martinot ». Le docteur Richard Hoffmann-Martinot, après une carrière de médecin spécialisé en dermatovénérologie fort bien remplie à Bordeaux, prend sa retraite en 1986. Il décède en 1995. ■

Vincent Hoffmann-Martinot en bref

Vincent HOFFMANN-MARTINOT, directeur de recherche au CNRS, directeur de l'unité mixte de recherche Sciences Po Bordeaux – CNRS Spirit, jusqu'en septembre 2007 est, depuis cette date, officiellement le nouveau directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux. Politologue, spécialiste de la démocratie locale, il assure par ailleurs la présidence du Comité de recherche « Gouvernement et politique locale comparés » de l'Association internationale de Science Politique (AISP). Il a été par ailleurs, avec le professeur Oscar W. GABRIEL de l'université de Stuttgart, à l'origine de la première Filière Intégrée Franco-Allemande en science politique. Dans une bibliographie abondante, on retiendra parmi ses derniers ouvrages :

- *Politique et métropole : une comparaison internationale* (Paris, CNRS Editions, 2007, avec Jefferey Sellers, ed.)
- *The New Political Culture* (Pékin, Social Science Academic Press, 2006, avec Terry Nichols CLARK, ed.)
- *State and local government reforms in France and Germany, divergence and convergence* (Wiesbaden, VS Verlag, 2006, avec Hellmut WOLLMANN, ed.). ■

Hugues Moutouh, directeur de cabinet de Bernard Laporte

« Sciences Po Bordeaux a été mon âge d'or »

Que représente Bordeaux dans votre vie, aujourd'hui « cannibalisée » par vos fonctions à Paris ?

Hugues Moutouh : Je n'ai pas totalement coupé les ponts. J'apprécie de revenir aussi souvent que possible dans ma ville d'adoption où j'ai vécu, de 87 à 98, des années fabuleuses. Sciences Po Bordeaux a été ma maison, car je l'ai connue comme étudiant, moniteur allocataire, ATER, maître de conférences de droit public. J'ai également travaillé à la bibliothèque pour gagner un peu d'argent. Pendant un temps, j'ai pensé m'inscrire en prépa ENA, avant d'opter pour l'agrégation de Droit. Je garde d'ailleurs un souvenir fort du jour de la proclamation des résultats du concours. La première personne que je croise dans les couloirs de l'Institut était Pierre Sadran, le directeur de l'Institut de l'époque. Apprenant la nouvelle, il m'avait embrassé. Sciences Po Bordeaux, avec qui je conserve une relation très affective, a été mon âge d'or.

Quel souvenir gardez-vous de votre vie d'étudiant ?

H M : Je faisais partie d'une tribu d'une trentaine de personnes, dont de nombreux joueurs de rugby⁽¹⁾. Nous avons constitué une excellente équipe universitaire. Nous vivions ensemble, pendant et après les cours, dans l'esprit d'un kibboutz. Les relations avec l'équipe de direction de l'école étaient excellentes. J'ai vu arriver à cette période plusieurs des actuels cadres dirigeants de l'Institut qui sont vite devenus des amis et le demeurent encore aujourd'hui. Les cours étaient d'une grande richesse, en raison notamment de la présence de personnalités très fortes, aux profils très différents. Je me souviens ainsi d'un étonnant chercheur du Centre d'Etudes d'Afrique Noire, un des plus brillants et érudits spécialistes de l'Afrique, Jean-Pierre Magnan, trop tôt disparu hélas, qui faisait cours en tongs et short africain, mais qui nous éblouissait de son savoir.

Que vous a apporté l'enseignement de Sciences Po Bordeaux, à titre personnel et professionnel ?

H M : L'Institut forme des élèves réactifs capables de s'emparer efficacement de n'importe quel dossier en y consacrant le moins de temps possible. Les conférences de méthode jouent un rôle pédagogique de premier plan, car elles apprennent aux étudiants à devenir autonome et à s'exprimer, dans une relation de confiance avec les enseignants. Cette prise en main diffère radicalement de la faculté. Sciences Po Bordeaux, contrairement à d'autres établissements universitaires comparables mais plus grands, a un côté rassurant, très protecteur. Le cadre de vie est enfin totalement différent. En 1995, après les cours du samedi matin, certains partaient faire du surf...

Quelles ont été les étapes essentielles de votre parcours professionnel ?

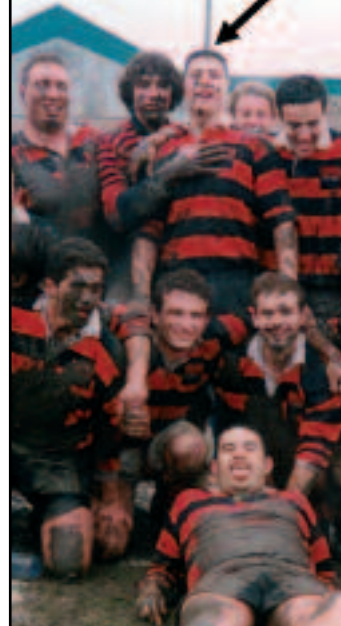
H M : En 1998, après l'agrégation, j'ai été nommé à Caen. Le choc a été rude. J'ai été un « turbo prof »⁽²⁾, entre la Normandie et Bordeaux. Jusqu'en 2002, j'ai parcouru la France, jonglant avec les affectations de mon

épouse, magistrate. Le premier temps fort de ma carrière professionnelle a été ma nomination au Conseil d'Etat comme professeur invité. J'intégrais l'espace parisien où, malheureusement, tout se passe et se décide. Ma rencontre avec Michel Boyon, alors directeur de cabinet de Jean-Pierre Raffarin, aujourd'hui président du CSA, m'a permis ensuite d'intégrer un poste au sein d'un ministère. Le déclic a été mon arrivée dans l'équipe de Nicolas Sarkozy à son retour à l'Hôtel de Beauvau jusqu'à son QG de la rue d'Enghien pendant les élections présidentielles.

Vous êtes, depuis quelques semaines, officiellement Directeur de Cabinet de Bernard Laporte. Quel est votre rôle auprès de ce nouveau Secrétaire d'Etat, inexpérimenté politiquement et très médiatisé ?

H M : C'est quelqu'un de très « exposé ». Mon rôle sera de « le protéger » en quelque sorte, et d'assurer une passerelle avec les administrations. J'ai appris à connaître Bernard Laporte avant et pendant la Coupe

Hugues Moutouh, joueur de rugby à Sciences Po Bordeaux



du monde. C'est quelqu'un de très attachant et humble. Il apprend très vite, dispose d'une grande faculté d'analyse et de jugement, possède du charisme et un magnétisme fort. Cette alchimie lui permet d'être immédiatement opérationnel. Personnellement, ce poste exceptionnel m'enchante car il m'amène à travailler sur des dossiers d'envergure technique et politique. J'ai le sentiment d'être un privilégié, mais je mesure aussi l'ampleur des responsabilités... ■

(1) Hugues Moutouh a joué à Castillon-la-Bataille, Saint-André de Cubzac et au Bordeaux Etudiant Club au poste de 2^e ligne. Son tandem avec Bernard Laporte n'en semble que plus harmonieux.

(2) L'expression « turbo prof », passée dans les mœurs aujourd'hui, désignait, originellement, les professeurs d'université empruntant justement le « Turbo train » (ancêtre du TGV dans les années 70) pour aller faire cours à Caen alors qu'ils résidaient à Paris.

Entretien réalisé fin septembre 2007.

Préface d'un scoop

Le livre de Yasmina Reza "L'aube, le jour, la nuit" consacré à la campagne de Nicolas Sarkozy a fait couler beaucoup d'encre. À défaut de révéler l'identité de l'énigmatique « G ». Extension[S] a le plaisir de dévoiler une (petite) information originale. C'est Hugues Moutouh, sur une sollicitation de Guy Carcassonne, professeur de droit, ancien conseiller de Michel Rocard à Matignon, actuel membre de la « Commission Balladur » sur la réforme des institutions, qui a mis en contact Yasmina Reza et Nicolas Sarkozy, qui ne se connaissaient pas. Ce qui explique pourquoi l'auteur cite l'ancien étudiant de Sciences Po Bordeaux dans la liste des remerciements ouvrant son ouvrage. ■



Directeur de la publication :
Vincent HOFFMANN-MARTINOT

Comité de lecture :

Vincent HOFFMANN-MARTINOT, Didier CHABAULT,
Emmanuel NADAL, Jean PETAUX

Coordination : Jean PETAUX

Rédaction en chef :

Jean-Michel LE CALVEZ, « Person'Alizé »

Edition : Pascal BERNAGAUD, « Com'unique »

Maquette : Thierry PIERS, « Microclimat »

Mise en page : Jean-Thierry DINH

Photos : Laurent WANGERMEZ

Impression : Imprimerie Laplante, Mérignac
N°ISSN : 1635-3102



SCIENCES PO BORDEAUX

**11, Allée Ausone - Domaine universitaire
33607 PESSAC - CEDEX**

Tél. : 05 56 84 42 52 - Fax : 05 56 37 45 37

www.sciencespobordeaux.fr

j.petaux@sciencespobordeaux.fr

« Les instituts ont pour mission de donner à des étudiants, qu'ils se destinent ou non à la fonction publique, une culture administrative générale. Ils le feront avec l'esprit d'indépendance et de désintéressement qui sont le propre de l'université ».

Ordonnance N°45-2283 du 9 octobre 1945,
portant création des Instituts d'Etudes Politiques.